



Paris, le 28 novembre 2016

## La société se mobilise pour aider et accompagner les professionnels de santé en souffrance

**Le 2<sup>e</sup> Colloque national « Soigner les professionnels de santé rendus vulnérables – Optimiser le parcours de soins » organisé par l'association SPS (Soins aux Professionnels de Santé) se déroule demain à l'École du Val-de-Grâce à Paris. L'événement, qui réunit de nombreux intervenants, est l'occasion de présenter les actions concrètes engagées pour la prise en charge des professionnels de santé rendus vulnérables et en souffrance : la plateforme d'appel nationale interprofessionnelle et les unités de soins dédiées et régionales pour un parcours de soins adapté.**

### Près de 45 intervenants mobilisés lors du colloque

Présidé par le Professeur Didier Sicard, président d'honneur du Comité Consultatif National d'Éthique, et animé par le Docteur Eric Henry, Président de SPS, le 2<sup>e</sup> Colloque national réunit 45 intervenants de tous bords impliqués dans le repérage, l'accompagnement, les parcours de soin des professionnels de santé en souffrance. Leur présence a pour objectif le partage d'expériences et la mise en avant des actions développées en faveur de la protection des soignants rendus vulnérables.

Différents thèmes sont abordés, à commencer par les causes des souffrances des professionnels, avec des témoignages de soignants. Les actions de repérage et d'accompagnement ciblant les médecins et les spécialistes mais aussi les autres professionnels de santé sont, d'autre part, rapportées. Après la présentation de l'étude Stéthos<sup>1</sup> sur les attentes des professionnels de santé en souffrance psychologique, le colloque est l'occasion de détailler le projet de plateforme nationale. Les différents parcours pour soigner les professionnels de santé sont également abordés, avec des représentants des grandes régions. Enfin, la question autour de la réussite de la communication auprès de tous les professionnels de santé est posée, au terme du colloque.

### Ouverture de la plateforme d'appel nationale dès le 28 novembre

Afin de répondre à l'urgence des professionnels de santé rendus vulnérables, l'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) met en place une plateforme d'appel<sup>2</sup> nationale, interprofessionnelle, indépendante, tenue au secret médical, offrant écoute psychologique, aide et orientation.

Cette plateforme est opérationnelle **dès le 28 novembre au 0805 23 23 36, numéro vert accessible 24H sur 24**. Les appelants pourront aussi accéder au site de la plateforme et aux applications mobiles afin de pouvoir choisir et rappeler le même professionnel.

La plateforme permet, pour commencer, un accueil de premier niveau d'écoute, débouchant vers une orientation adaptée (pour un cas simple) ou un rappel immédiat par un cadre de la plateforme (pour une demande plus spécifique). Elle vise également à engager une prise en charge psychologique immédiate des soignants soumis à un choc émotionnel, par des psychologues spécialisés et expérimentés.

C'est une première étape pour répondre aux urgences. La plateforme va progressivement se structurer scientifiquement en 2017 sur la base d'un cahier des charges précis<sup>3</sup> avec une coordination globale des initiatives régionales existantes. Les écoutants formés pourront orienter les professionnels nécessitant une hospitalisation vers les différents dispositifs : structures régionales existantes, services dédiés ou unités de prise en charge.

## Un socle commun de fonctionnement pour les unités dédiées régionales

Un cahier des charges<sup>4</sup> a été défini pour les établissements de soins dédiés régionaux participant au déploiement promu par SPS. Objectif visé : donner à ces unités un socle minimal commun de fonctionnement pour une réelle qualité de prise en charge, un fonctionnement en réseau, un partage d'expériences, une mutualisation des compétences, un maillage territorial efficace.

Selon ce cahier des charges, le maillage territorial retenu est d'une unité par région au minimum, avec une capacité de 20 à 30 lits en moyenne. Les pathologies prises en charge ciblent tout particulièrement le burnout, la dépression, les addictions, les troubles liés à des conflits interpersonnels au sein d'établissements de soins (harcèlement...). Ces pathologies bénéficient, pour leur traitement, de toutes les approches utilisées en milieu psychiatrique : approches médicamenteuses, psychologiques et somatiques, activités physiques adaptées, accompagnement ergonomique, éducation thérapeutique, etc. Les programmes de soins sont individualisés, d'une durée adaptée aux possibilités d'arrêt de travail du professionnel. Ils sont dispensés par des équipes expérimentées et formées, avec à leur tête un médecin coordonnateur (pour chaque unité).

Plus globalement, le cahier des charges prévoit une coordination nationale des unités régionales de soins spécifiques aux professionnels de santé. Une évaluation des pratiques est, d'autre part, essentielle à mettre en œuvre pour assurer la qualité de la prise en charge dans l'ensemble des structures dédiées régionales.

1. L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a mandaté Stéthos pour conduire gracieusement une nouvelle étude sur les vulnérabilités des professionnels de santé, en vue du 2<sup>e</sup> Colloque national.
2. Via la société indépendante Pros-Consulte qui a créé la première plateforme de consultation de psychologues diplômés, visibles en temps réel et accessibles 24H sur 24.
3. Mis en place par le comité scientifique placé sous la présidence du professeur Jean-Pierre Olié, président de la Fondation Pierre Deniker.
4. Mis en place par un deuxième comité d'experts regroupant les représentants des unités dédiées régionales.



Le Centre National des Professions Libérales de Santé (CNPS), est la structure de représentation syndicale des professions libérales de santé. Elle défend les professionnels de santé dans leur mode d'exercice libéral, tout en favorisant l'accès aux soins pour tous. Force de proposition, le CNPS souhaite pouvoir contribuer à l'évolution de notre système de santé en préservant les valeurs de solidarité et les équilibres public-privé auxquels nos compatriotes sont attachés. À cet égard le CNPS organise différentes manifestations qui lui permettent de valoriser ces points de vue et structurer ces contributions.



L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé vulnérables. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes, notamment le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle organise un 2<sup>e</sup> colloque national qui rassemble des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants vulnérables. Son objectif est de les soigner en optimisant leur parcours de soins.